

virement de 550 millions, ou près de 90 cents par tête. Il serait difficile d'affirmer que l'une ou l'autre de ces augmentations est excessive si on les rapproche des revenus actuels de \$2,000 par tête dans les pays développés et de \$160 par tête dans ceux qui sont en voie de développement, ou de l'augmentation annuelle prévue pour ces revenus, soit \$70 et \$3 respectivement.

Les pays plus fortunés qui peuvent partager leurs richesses avec d'autres, font face à des problèmes budgétaires et à des difficultés résultant de la balance des paiements. Ces problèmes et ces difficultés continueront probablement d'exister et devront être surmontés. Il est toujours tentant de diminuer l'aide extérieure car c'est là l'un des moyens les plus faciles et les plus rapides de rétablir l'équilibre. Et pourtant, comme je le mentionnais l'an dernier, nous devrions pouvoir diriger nos affaires de façon à effectuer ces virements aux fins de l'aide extérieure sans surcharger nos économies. On admettra, j'en suis sûr, que la lutte faite à la famine, la maladie, l'ignorance et la pauvreté dans les régions les plus miséreuses du monde doit se poursuivre sans relâche et aller toujours en augmentant. Ceci ne sera pas possible si la quantité d'aide fournie est classée comme poste résiduel dans la planification nationale.

Dans les circonstances actuelles, il faudra peut-être ajouter au réapprovisionnement de l'IDA certaines garanties de protection de la balance des paiements. Nous ne préconisons pas ces garanties mais nous sommes prêts à les accepter si elles permettent un niveau de réapprovisionnement de l'IDA plus élevé. Ces garanties ne devraient pas changer l'obligation qu'a un pays d'accorder plus d'aide mais simplement lui permettre de repousser la date d'exécution. Leur établissement devrait se rapporter simplement aux difficultés qui entourent la balance des paiements et non pas à d'autres objectifs. Les garanties devraient être de nature temporaire et telles qu'il leur soit impossible de saper ou d'affaiblir de quelque façon que ce soit les principes de base qui régissent les opérations du groupe de la Banque mondiale et dont le succès a été si remarquable par le passé. Le réapprovisionnement de l'IDA appelle aussi un choix entre l'aide multilatérale et l'aide bilatérale. Les mérites et les désavantages de ces deux genres d'aide ont été discutés en profondeur et je ne tiens pas à rouvrir le débat maintenant. Même s'il est évident que la plus grande partie de l'aide, du moins dans un avenir immédiat, continuera à emprunter des voies bilatérales, il n'en existe pas moins un besoin réel d'aide multilatérale accrue et cette dernière a un rôle important à remplir. A titre de ministres des Finances et de gouverneurs qui se préoccupent du bon emploi des deniers publics, nous pouvons tirer une certaine satisfaction de la solidité des placements faits dans l'IDA et effectués par elle. La direction et le conseil d'administration ont insisté, non sans raison, pour que les projets soient choisis pour leurs seuls mérites économiques, pour qu'on ait recours au système international de soumissions concurrentielles et pour qu'on tienne compte des politiques de développement des emprunteurs. De plus, nous avons bonne raison de croire que les activités du groupe de la Banque mondiale créent parmi les pays en voie de développement un climat qui accroît l'efficacité des programmes bilatéraux.

En terminant je signale que le Canada attache la plus haute importance au réapprovisionnement de l'IDA à un niveau sensiblement plus élevé. Cet appui va de pair avec la décision prise par mon gouvernement il y a quelque temps d'apporter des augmentations régulières au programme canadien d'aide extérieure. Cette décision vient tout juste d'être confirmée nonobstant les efforts que nous allons faire, au moyen de politiques budgétaires et autres, afin de